

Adhésion et réintégration

	Cotisation (par salarié)	Droit d'entrée (par salarié)
Adhésion classique et "salariés éloignés"	86 €	20 €
Adhésion : transfert de salariés d'une entreprise adhérente	86 €	

Adhésion agence intérimaire, associations intermédiaires	Cotisation (par salarié)	Droit d'entrée (par salarié)
- Personnel permanent	86 €	20 €

Réintégration suite radiation	Cotisation (par salarié)	Droit d'entrée (par salarié)
- Non paiement	86 €	45 €
- Plus de personnel de manière temporaire (moins d'1 an)	86 €	
- Autres motifs	86 €	20 €

Cotisation et facturation

	Cotisation (par salarié)	Facturation mensuelle (par visite)
Adhésion classique (cotisation annuelle et trimestrielle)	86 €	
Visites des adhérents radiés pour non paiement		86 €
Facturation nouveau salarié	86 €	
Facturation absent non excusé	55 €	

Adhésion agence intérimaire et associations intermédiaires	Cotisation (par salarié)	Facturation mensuelle (par visite)
- Personnel permanent	86 €	
- Personnel intérimaire		86 €

Cas particuliers	Cotisation (par salarié)	Facturation mensuelle (par visite)
- CMB (Centre Médical de la Bourse) et restauration rapide (> 20 salariés)		86 €